

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Paris, le 13 juillet 2023

### Réunion du Comité local d'aide aux victimes parisien dédiée à l'explosion du 277, rue Saint Jacques

A la suite de l'explosion au 277, rue Saint Jacques survenue le 21 juin 2023, dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et Laure Beccuau, procureure de la République de Paris ont présidé le comité local d'aide aux victimes parisien (CLAV) ce 13 juillet 2023, avec l'ensemble des partenaires institutionnels notamment Alexandra Louis, déléguée interministérielle à l'aide aux victimes, Elise Lavieille, directrice adjointe de cabinet du cabinet du Préfet de police, Nicolas Nordman adjoint à la maire de Paris en charge de la prévention, de l'aide aux victimes, de la sécurité et de la police municipale, Florence Berthout, maire du 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, et Gilles Le Gendre, député de la 2<sup>ème</sup> circonscription de Paris et les associations d'aides aux victimes.

Le CLAV vise à favoriser les échanges entre les acteurs de l'aide aux victimes afin de travailler conjointement au déploiement de dispositifs permettant un suivi adapté et minutieux des victimes. Il a deux objectifs principaux : améliorer le suivi des victimes et apporter une réponse efficace à un événement d'ampleur concernant de nombreuses victimes. Cette instance permet de structurer, de coordonner, d'améliorer et de mettre en œuvre les dispositifs locaux d'aide aux victimes.

Depuis l'explosion, les principaux acteurs institutionnels et associatifs du CLAV parisien ont mené, chacun dans ses compétences, différentes actions en matière d'accompagnement des victimes et des riverains. Le CLAV a permis de structurer et d'organiser la réponse coordonnée de tous les acteurs, en identifiant les difficultés rencontrées dans la prise en charge des victimes afin d'apporter les réponses adéquates dans les meilleurs délais. Dans ce cadre, des échanges sont intervenus sur les questions de réouverture partielle de la zone, de relogement des sinistrés, d'accompagnement psychologique des victimes et d'aide aux commerçants, afin d'assurer la mobilisation de chacun en fonction de ses prérogatives.

Lors de ce CLAV, Eric Merville, directeur de l'indemnisation de l'assurance Générali, a annoncé la prise en charge des dommages corporels par Générali le temps de l'identification des responsabilités liées à ce sinistre afin d'apporter aux victimes une aide immédiate. Le temps que la justice mène l'instruction, Générali endossera le rôle d'assureur pour le compte de celui « à qui il appartiendra » de supporter au final les conséquences de cette explosion.

L'assurance Générali se rapprochera de l'association *Paris aide aux victimes* avec l'aide de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, pour mettre en place ces dispositions. Les membres du CLAV ont salué cette démarche qui est de nature à apporter apaisement et visibilité aux victimes.

Une deuxième réunion de ce CLAV sera convoquée à la rentrée pour dresser un point d'avancement de l'ensemble des actions déclinées par l'ensemble des acteurs.

## Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](#)   

5, rue Leblanc  
75911 Paris Cedex 15